



Ville de Draguignan

DÉCISION MUNICIPALE N° 2022-251

OBJET : Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport afin de requalifier l'aire multisports de proximité des Collettes – 2022

Richard STRAMBIO – Maire de la Ville de DRAGUIGNAN, Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération, Conseiller Régional Région Sud Alpes Côte d'Azur,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué, sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de solliciter une aide financière à l'Agence Nationale du Sport pour requalifier l'aire multisports des Collettes ;

DÉCIDE

Article 1 :

Il convient de solliciter une aide financière à l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre de l'appel à projets « 5000 équipements sportifs de proximité », afin de requalifier l'aire multisports de proximité des Collettes de la commune de Draguignan pour un montant subventionnable de 95 367,93 € HT.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et, rappelle conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de TOULON, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télécours citoyens" accessible par le site internet www.telercours.fr

Draguignan, le



25 AVR. 2022

Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération
Conseiller Régional Région Sud Alpes Côte d'Azur